

A l'occasion des élections municipales, Apf France handicap a missionné l'lfop pour réaliser une grande consultation visant à établir un état des lieux de la question de l'accessibilité en France. Pendant plus de deux mois, l'lfop a recueilli le sentiment de 11905 Français sur la thématique de l'accessibilité. Cette consultation – inédite par son ampleur – ambitionne à la fois de dresser un état des lieux de la thématique à l'échelle nationale, mais également d'établir un classement des métropoles les plus vertueuses sur ce sujet. Voici les principaux enseignements de l'enquête.

L'expérience de difficultés d'accessibilité lors des déplacements : une réalité pour plus de huit sondés sur dix. Signe de l'acuité de la problématique, plus d'un répondant sur deux déclare rencontrer souvent des difficultés d'accessibilité lors de ses déplacements (57 %) et ils sont près de neuf sur dix à indiquer y être confrontés au moins de temps en temps (86 %). Si assez logiquement, les personnes en situation de handicap font davantage état de difficultés (67 % en rencontrent souvent des difficultés), la problématique n'épargne pas pour autant les valides (33 %). Un des plus hauts scores de difficultés s'observe notamment parmi les Français se déplaçant régulièrement avec des poussettes (72 %).

L'accessibilité de la voirie cristallise les plus hauts niveaux d'insatisfaction

Les jugements des sondés sont particulièrement sévères concernant l'accessibilité de la voirie : près des ¾ d'entre eux en sont insatisfaits (72 % dont 35 % « pas du tout satisfaits »). Là encore, si l'insatisfaction est plus marquée chez les personnes en situation de handicap (74 %), elle n'en demeure pas moins prégnante chez les valides (65 %).

Le niveau d'insatisfaction le plus élevé s'observe à nouveau parmi les répondants amenés à se déplacer régulièrement avec une poussette qui se montrent les plus insatisfaits (81 %). Signe de l'importance de cette problématique, les sondés y font spontanément référence et évoquent notamment les problèmes de déplacement sur les trottoirs : « Les trottoirs sont dans un état déplorable. Parfois impossible de circuler avec fauteuil roulant ou poussette. Obligé de circuler dans la rue ». Cette thématique – avec 34 % de verbatim – est la première soulevée dans la question ouverte, destinée à recueillir le récit d'expériences personnelles.

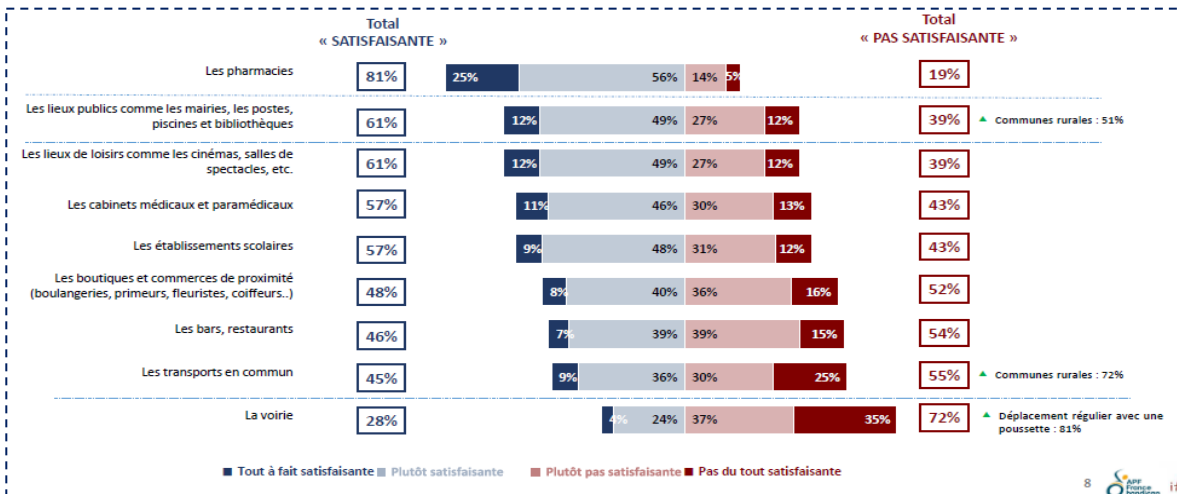
Accès aux transports en commun : une fracture territoriale saillante

Après la voirie, c'est cette thématique qui suscite les jugements les plus critiques avec un niveau d'insatisfaction majoritaire (55 % dont 25 % « pas du tout satisfaits »). L'analyse du niveau d'insatisfaction par catégorie d'agglomération met en évidence un clivage territorial marqué, faisant ressortir le mécontentement particulier des habitants des communes rurales qui se montrent très critiques (72 %). L'examen de la question ouverte met en exergue le sentiment d'abandon ressenti par une partie de ces habitants : « J'habite dans un lieu-dit et pour sortir il faut prendre la voiture car il n'y a aucun moyen de transport en commun. En ville il est difficile de se garer. Dans la commune qui est plus proche il n'y a qu'un bar et une petite épicerie. On se sent isolé de tout. Sans véhicule on est coincé dans mon lieu-dit. C'est assez difficile donc de pratiquer une activité ». Les habitants des communes rurales sont d'ailleurs plus d'un sur deux à indiquer qu'il n'y a pas de transports spécialisés pour les personnes à mobilité réduite alors même que cette proportion n'est que de 10 % parmi les sondés habitant dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants.

La satisfaction en matière d'accessibilité dans sa commune

La satisfaction concernant différents domaines en matière d'accessibilité dans sa commune

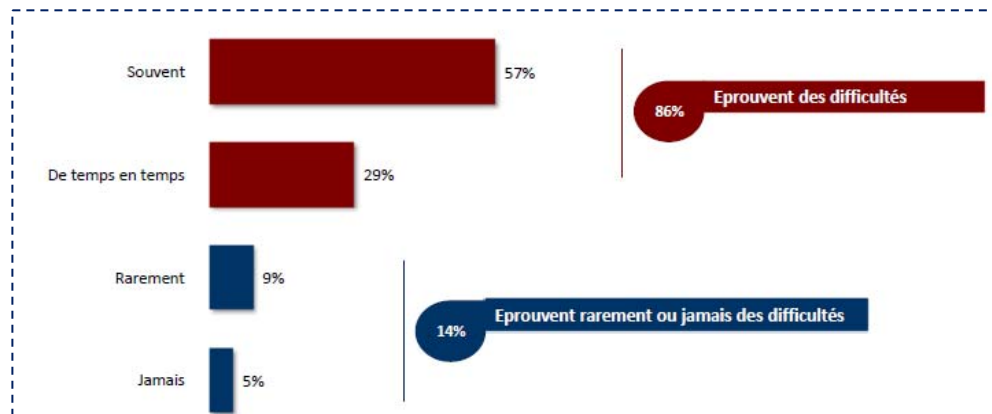
Pour chacun des domaines suivants, diriez-vous que dans votre ville, votre commune, l'accessibilité des bâtiments publics, des services de proximité, des transports est tout à fait satisfaisante, plutôt satisfaisante, plutôt pas satisfaisante ou pas du tout satisfaisante



Les déplacements dans la ville, la commune

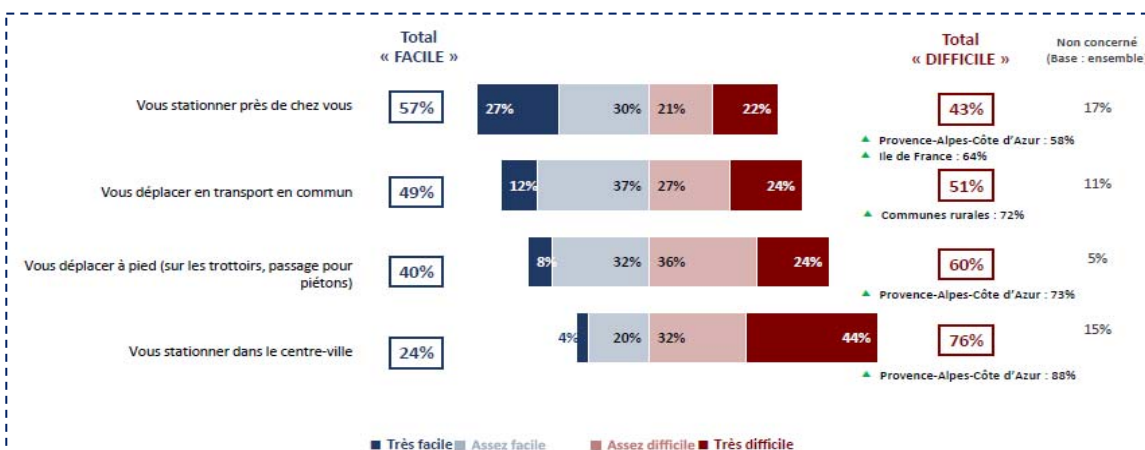
L'expérience de difficultés d'accessibilité lors de ses déplacements

Vous arrive-t-il dans votre vie quotidienne de vos déplacements (avec poussette, suite à une maladie, un accident, du fait de l'âge, d'un handicap) d'être géré par des difficultés d'accessibilité (par exemple : des escaliers dans des lieux publics, des trottoirs trop hauts, des marches hautes dans les bus, des pavés, des obstacles sur les trottoirs...)?



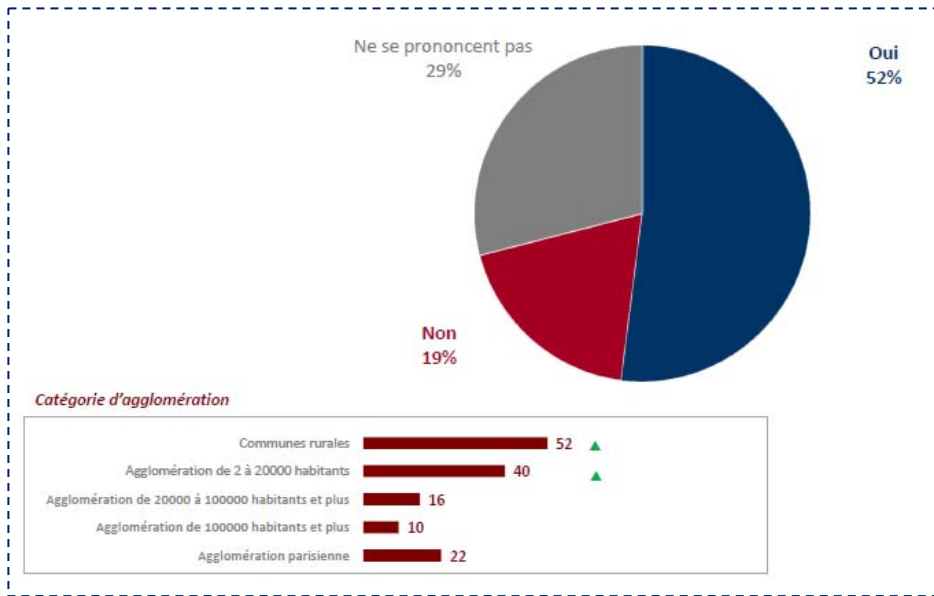
La facilité perçue pour se déplacer et stationner dans sa commune

En matière de déplacements dans la ville, diriez-vous concernant chacun des aspects suivants qu'il est facile ou non de.. ?



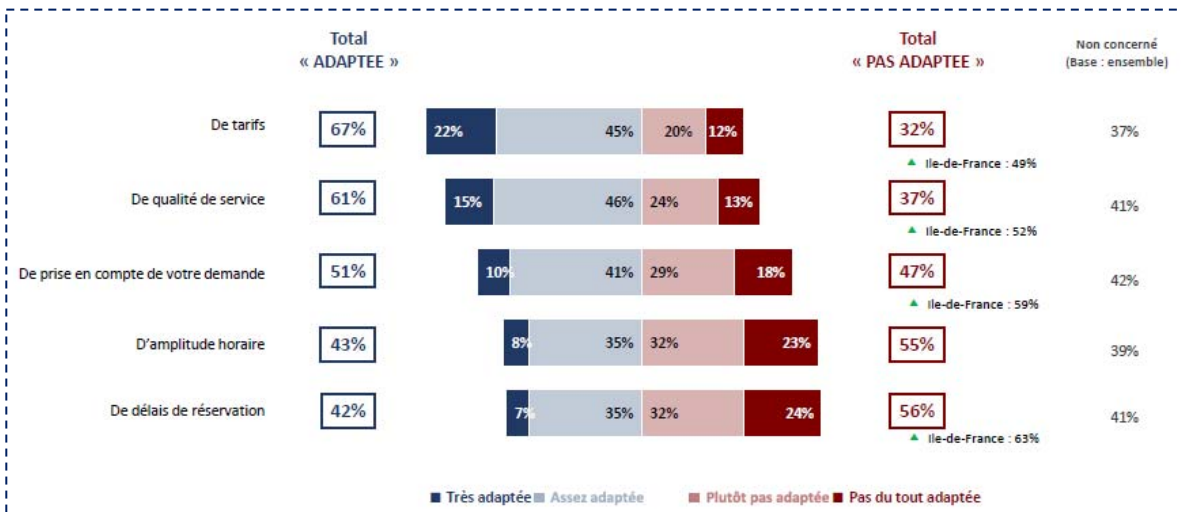
La présence dans sa commune de transports destinés aux personnes à mobilité réduite

En matière d'équipements, y a-t-il dans votre ville, votre commune, des transports spécialisés destinés aux personnes à mobilité réduite (personnes en situation de handicap, personnes âgées) ?



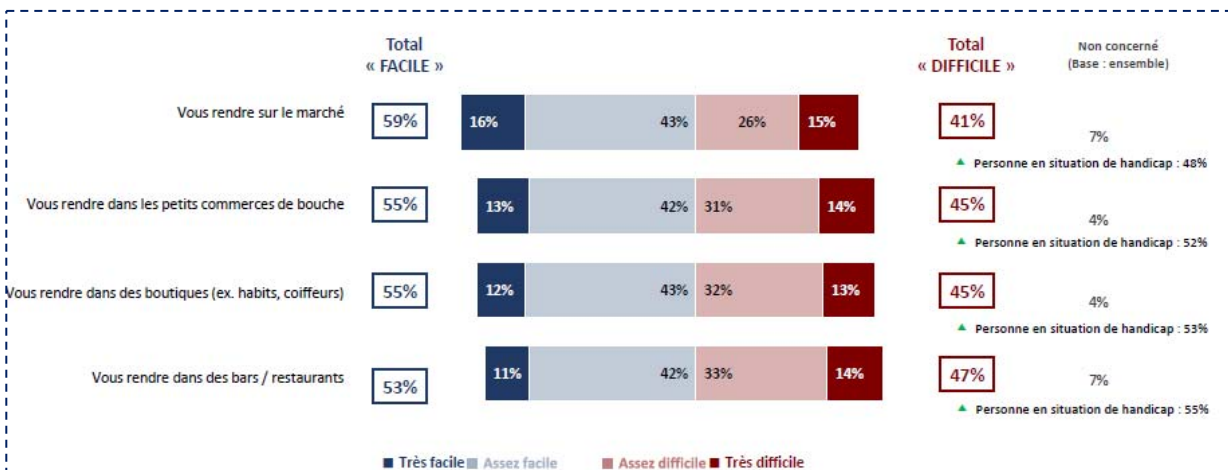
Le sentiment que l'offre de transport est adaptée concernant différents aspects

Et diriez-vous de cette offre de transports spécialisés dans votre ville qu'elle est adaptée ou non, en termes... ?



Les commerces de proximité

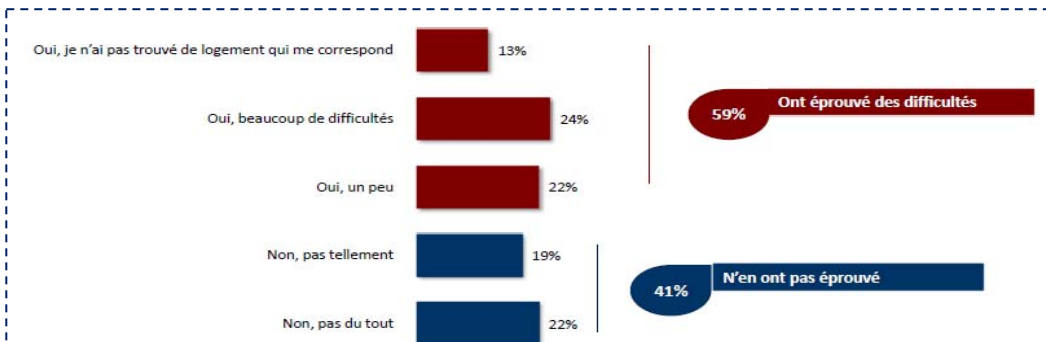
La facilité perçue pour se rendre dans différents espaces commerciaux



Le logement

L'expérience de difficultés pour trouver un logement adapté

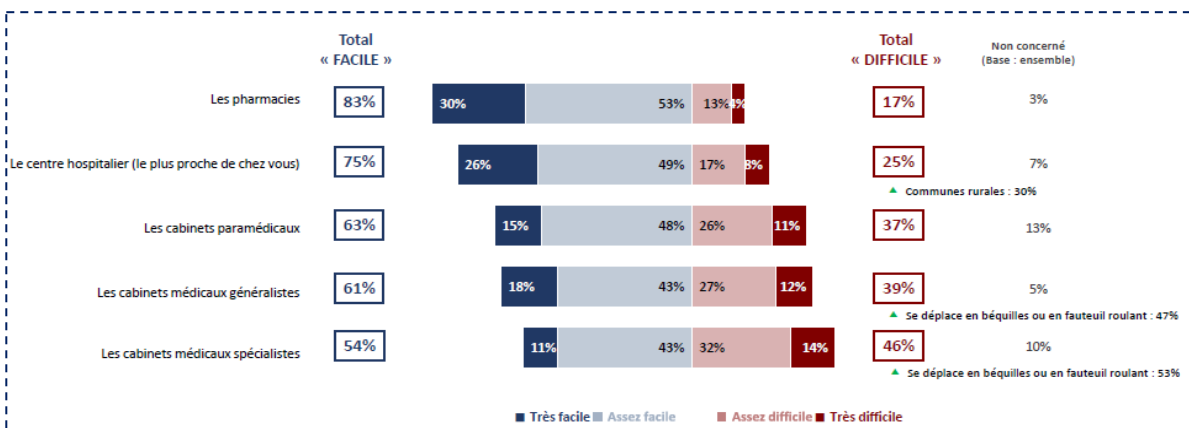
Avez-vous ou avez-vous eu des difficultés à trouver un logement adapté à vos besoins (plain-pied, ascenseur pour des immeubles, aménagé pour une personne en situation de handicap ou âgée...) que vous en soyez locataire ou propriétaire



La santé

La facilité perçue pour accéder aux lieux de soin dans sa commune

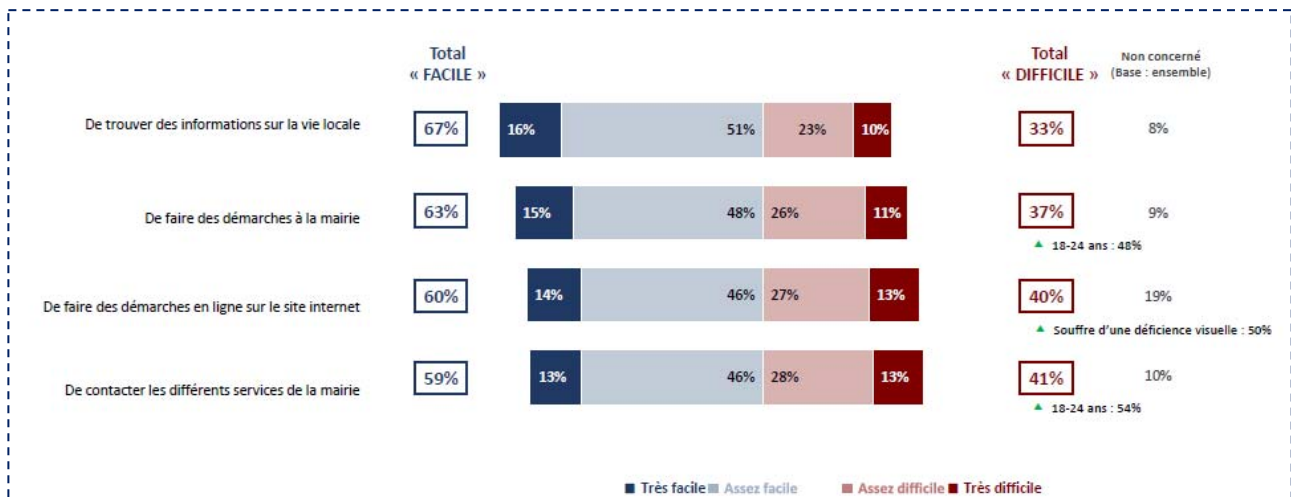
En considérant à présent les lieux de soins que vous fréquentez dans votre ville, votre commune, diriez-vous que, d'une manière générale, il est facile d'y accéder (pas de marches à l'entrée, pas d'escaliers, ascenseur, proximité à domicile...)



Les démarches administratives / l'information municipale

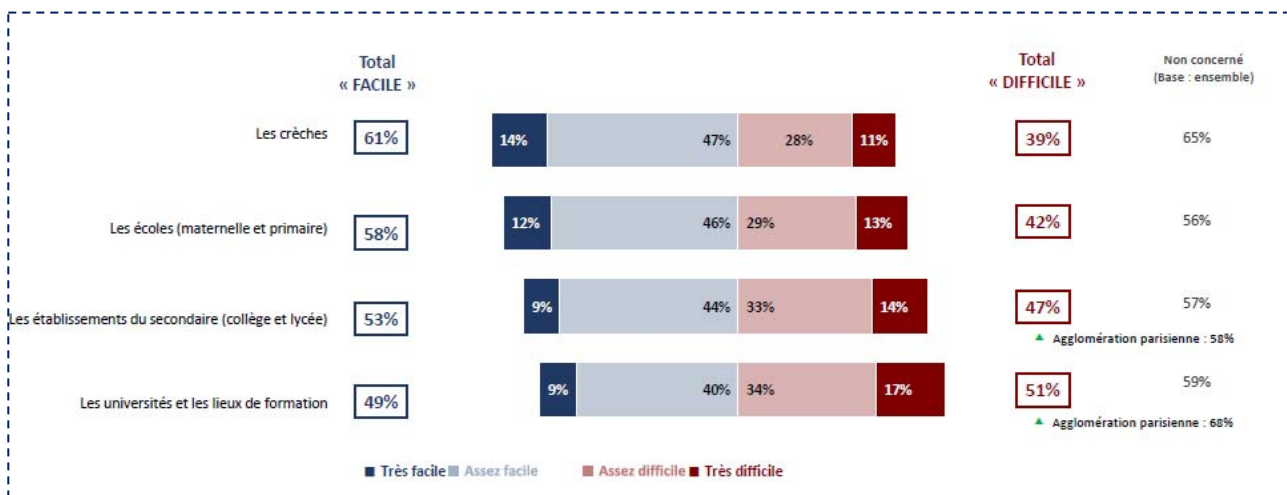
La facilité perçue pour faire des démarches et prendre contact avec sa mairie

Toujours dans votre ville, votre commune, diriez-vous qu'il est aujourd'hui facile ou non... ?



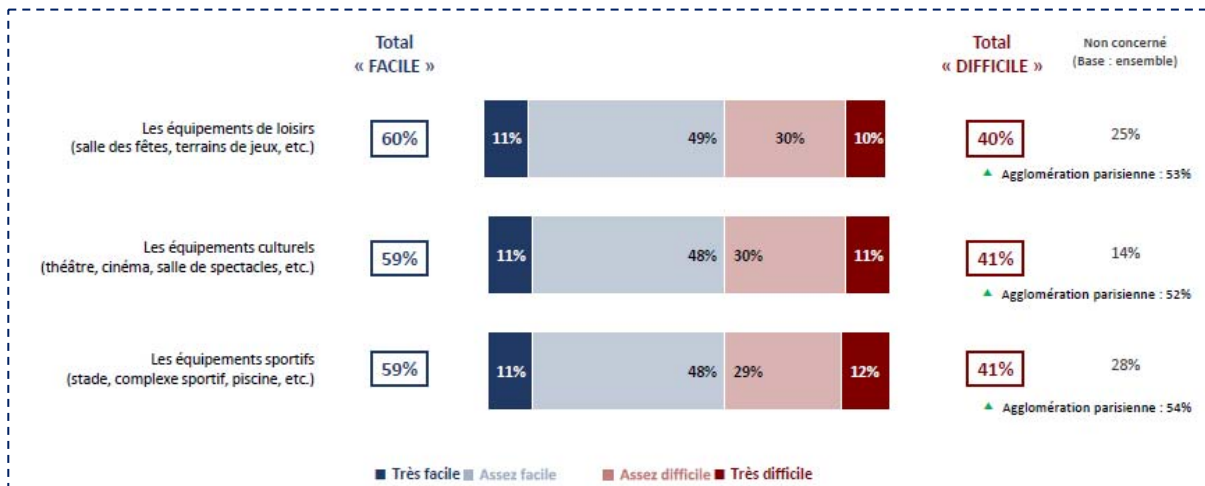
L'éducation

La facilité perçue pour accéder à différents lieux dédiés à l'éducation dans sa commune



Les équipements publics de divertissement

La facilité perçue pour accéder à différents équipements sportifs et culturels



Méthodologie

Consultation organisée à l'initiative d'Apf France handicap, qui a diffusé le lien dédié à l'enquête via ses différents canaux de communication, notamment sur ses réseaux sociaux. L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 11905 Français, parmi lesquels : 6 142 personnes en situation de handicap ou portant la parole d'une personne en situation de handicap, 3052 proches d'une personne en situation de handicap 2711 personnes non concernées par le handicap